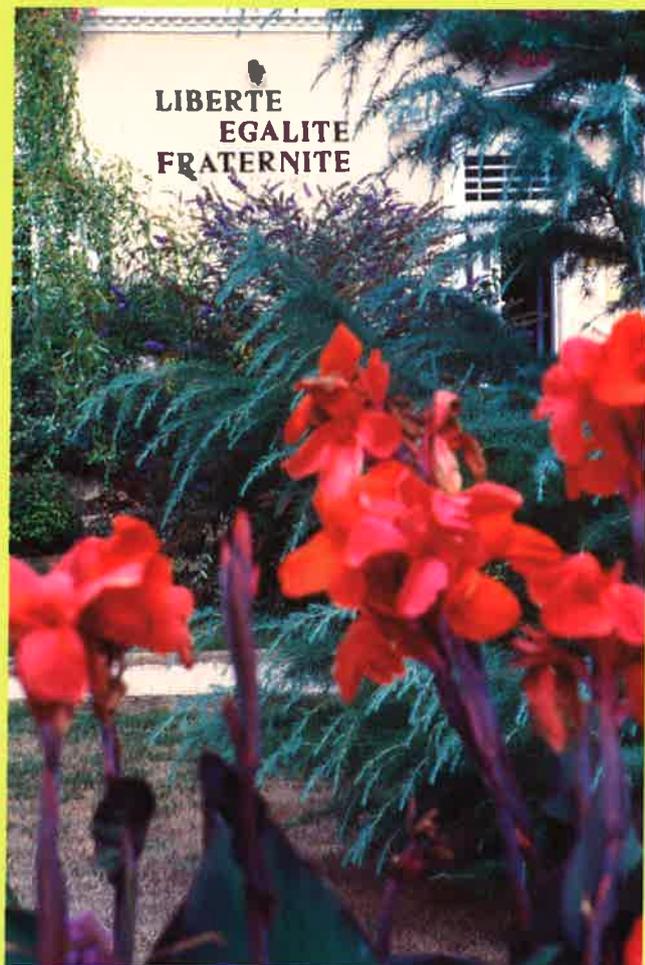




Bulletin municipal
décembre 2006

Gergy informations



Horaires d'ouverture

- Lundi au samedi
8 h 30 à 12 h 00
- Lundi au vendredi
13 h 30 à 17 h 30



Secrétariat mairie
tél. 03 85 98 12 90
fax 03 85 98 12 99
mail : mairie@gergy.fr
www.gergy.fr

Lorsque l'on questionne les nouveaux habitants sur les raisons qui les ont conduits à s'installer dans notre commune, les réponses sont unanimes : la qualité du cadre de vie et la qualité des services à la population sont mis en évidence.

La qualité du cadre de vie : Gergy est une commune rurale qui a la chance de posséder sur son territoire la forêt et la rivière : en un mot, une certaine richesse verte. Les amoureux de la nature et les adeptes de la marche sont séduits. Sa superficie de 3 884 ha avec une forêt recouvrant 1665 ha, en fait une commune des plus importantes du département en étendue. Les 2424 habitants se répartissent entre le bourg, les trois hameaux principaux Raconnay au Nord, Bougerot au Sud, Villeneuve à l'Ouest, et les écarts.

Sa renommée est due à la gravure industrielle. C'est en 1875 que Monsieur Orset installait un atelier de gravure formant ainsi de nombreux ouvriers qui à leur tour fondèrent leur entreprise. Il en subsiste encore trois aujourd'hui qui emploient une cinquantaine de personnes.

Gergy fut aussi le berceau de la soie artificielle. Fin juillet 1883, le Comte Hilaire de Chardonnet étira le premier fil de soie artificielle. En sa mémoire une rue porte son nom ainsi qu'un lycée chalonnois.

Le tissu associatif dense permet aux adeptes de sport, de musique, de danse, de marche, de pêche, de chasse et bien d'autres activités de pouvoir assouvir leur passion, et pour les bénévoles de s'investir dans l'animation de leur commune.

La qualité des services à la population : la qualité de l'enseignement est souvent citée comme référence. L'extension de l'école maternelle réalisée en 2000 permet d'accueillir cette année 101 élèves à partir de 3 ans, et ce, dans quatre classes confortablement aménagées. À l'école élémentaire, 186 élèves se répartissent dans 8 classes. Une seule ombre au tableau, il subsiste encore une classe en service dans un bâtiment préfabriqué datant des années 70. L'aménagement d'une nouvelle salle à l'étage du bâtiment principal dans un ancien logement d'enseignant a permis d'en fermer une à la rentrée 2005. Un deuxième logement à aménager permettra dans l'avenir de supprimer ce bâtiment.

La bibliothèque municipale installée dans les locaux de l'ancienne mairie depuis 1998 propose un choix d'environ 10 000 ouvrages

destinés aux 642 lecteurs gergotins de tous âges. Gérée par un agent du patrimoine et une dizaine de bénévoles, la bibliothèque municipale organise également des expositions ou des soirées à thèmes afin de mieux faire connaître ses activités. Fonctionnant en intercommunalité avec St Loup-Géanges avec un relais bibliothèque dans cette commune, elle élargit son champ d'intervention à 247 lecteurs supplémentaires.

Le restaurant scolaire, installé depuis 2001 dans des locaux spacieux, confortables et aménagés aux normes en vigueur a servi durant l'année scolaire 2005-2006, une moyenne de 106 repas par jour d'école.

Son fonctionnement associatif géré par des bénévoles qui organisent des manifestations tout au long de l'année, permet de maintenir un prix de repas relativement bas.

Depuis 1991, une **garderie périscolaire** a été mise en place. D'abord installée dans la salle polyvalente « Marcel Amiens », celle-ci a très vite pris un essor si important qu'en 1997, la municipalité décidait d'aménager un nouveau local, et de la transférer dans le bâtiment situé dans l'enceinte du parc de la mairie appelé « Maison de l'Enfance » portant le nom d'Yvonne Boivin, une personne généreuse vivant à la Résidence du Verger, qui à sa mort avait légué ses biens à la commune.

Très vite cette structure s'est développée pour répondre aux attentes d'une population jeune et avide de services. Le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) fonctionnant aux vacances scolaires a été étendu aux mercredis. Puis, en 2000, toujours dans un esprit d'élargir les services aux familles, une halte garderie était créée au sein même de la « maison de l'enfance ».

Cette halte garderie s'adressant en priorité aux habitants de Gergy, peut accueillir 12 enfants de 3 mois à 6 ans pendant les périodes scolaires 13 heures par semaine. Au cours des années 2002 à 2005, des enfants des communes de Sassenay, Allerey, Verjux, Verdun, Ciel, Bragny, St Gervais et St Loup-Géanges ont fréquenté cette structure dans la mesure des places disponibles.

La panoplie des services proposés ne serait pas complète sans un **relais assistantes maternelles**. Celui-ci installé également dans les mêmes locaux que les autres services, assure le lien entre les familles et les assistantes maternelles (une trentaine sur la Commune).

La double responsabilité de l'animatrice de la Halte Garderie et du Relais Assistantes

Maternelles, lui permet d'être en contact direct avec la plupart des familles de jeunes enfants et ainsi de mieux cerner les demandes de mode d'accueil et mettre plus facilement en relation parents et assistantes maternelles et/ou combiner accueil en halte garderie et chez l'assistante maternelle.

De nombreuses animations ou soirées à thème s'adressant au public des deux structures sont régulièrement organisées occasionnant ainsi de nombreux échanges et créant un lien social fort.

La maison des jeunes gérée par l'Établissement Régional Léo Lagrange permet aux adolescents de la commune entre 11 et 18 ans de pouvoir se retrouver au sein de la structure qu'ils ont eux-même aménagée. Les activités organisées par tranches d'âges par une animatrice dont les qualités d'encadrement d'un public jeune se révèlent efficaces, drainent de plus en plus de participants. Un seul regret a été émis par Mariem : le manque de participation des filles.

Les personnes âgées ne sont pas laissées pour compte. Depuis une quinzaine d'années, une résidence pour personnes âgées a été construite, portant le nom de « Résidence du Verger ». D'une capacité de 23 logements, celle-ci va s'agrandir en 2007 de 10 logements supplémentaires type 2 et 3. De construction plutôt pavillonnaire, elle pourra accueillir plus particulièrement des couples dans un cadre agréable, et à proximité des services médicaux et des commerces.

L'espace multimédia créé en 2002 apporte un soutien aux enfants scolarisés mais aussi à toutes celles et ceux désirant se familiariser avec l'outil informatique.

La qualité de vie dans une commune s'apprécie aussi par la présence de commerces, de services à la personne et de services de soins médicaux. De ce point de vue là,

Gergy ne fait pas figure de « parent pauvre », l'artisanat, les commerces sédentaires complétés par le marché hebdomadaire du mardi offrent aux habitants une large panoplie commerciale de proximité.

Les professionnels de la santé, médecins, dentistes, pharmaciens, masseurs kinésithérapeutes, infirmières et magnétiseuse veillent avec vigilance sur notre santé. À noter que le centre médical a été implanté sur un terrain cédé par la Commune après l'acquisition de l'ensemble immobilier parc/mairie.

Enfin, un centre d'intervention où une vingtaine de Sapeurs Pompiers volontaires formés et entraînés se relaient en permanence assure la sécurité 24 H sur 24 et en toutes circonstances. Ce n'est sans doute pas par hasard que chaque semaine, 8 à 10 appels téléphoniques arrivant au secrétariat proviennent de personnes à la recherche d'un terrain à bâtir ou d'une location sur la commune. Cela prouve à quel point Gergy est prisée pour sa qualité de vie.

Qualité de vie qu'il convient néanmoins de préserver. C'est pour cette raison que les élus œuvrent pour un développement maîtrisé de l'urbanisation.

Pour ce faire, des études portant sur des projets d'aménagement des zones II NA (à urbaniser) sont entreprises par la municipalité soucieuse du développement harmonieux de notre commune. Ces études n'ont pas pour but de réaliser des opérations dans un avenir proche, bien au contraire, mais de pouvoir contrer d'éventuelles opérations de force menées par des aménageurs dont le souci principal n'est pas le développement équilibré d'une collectivité.

Comme vous pouvez le constater à travers ces propos, mais aussi au quotidien à travers les décisions et orientations prises par les élus, Gergy restera encore longtemps une commune où il fait bon vivre.



**MAÇONNERIE
RÉNOVATION
COUVERTURE**

SARL SANTA PÈRE ET FILS

12, rue de la Gare
71590 GERGY

☎ 03 85 91 70 31

tabac presse loto
MR MME BOURGAIN
71590 GERGY
03 85 91 76 95

COIFFURE A DOMICILE
Myriam DA-PONT
26, rue de la Velle - 71590 GERGY
Tél. 06 07 60 36 78
Pratique, rapide moins chère

À l'écoute du conseil

Depuis notre dernière parution, le Conseil Municipal s'est réuni à six reprises avec des ordres du jour très diversifiés. Vous trouverez ci-dessous une synthèse de ses décisions.

FINANCES.

- Le Conseil décide de reconduire à compter du 1^{er} juillet 2006 la taxe locale d'équipement au taux de 2 % pour toute demande de construction et définit, dans un esprit socialement attentif, divers cas d'exonération concernant des habitations financées majoritairement par des prêts locatifs aidés.
- GERGY est une commune attrayante si l'on en juge par les nombreuses demandes de personnes qui souhaiteraient s'y installer. Pour améliorer l'offre de logements, et inciter les propriétaires à rendre leur patrimoine utile, le Conseil décide d'assujettir à la taxe d'habitation, pour ce qui concerne la part communale, les logements vacants depuis plus de cinq ans.
- Afin d'éviter une augmentation de la fiscalité locale, le Conseil prend des dispositions pour réaménager la dette, mesure rendue nécessaire par la disparition de la quote-part qui était versée à la commune des importantes recettes liées à l'usine KODAK.
- Pour assurer une alimentation constante du fonds de roulement, le Conseil reconduit la ligne de trésorerie de 76 000 € et retient l'offre du Crédit Mutuel afin de la créditer si nécessaire.

BÂTIMENTS :

- Le Conseil est particulièrement attentif aux économies d'énergie. Il a donc demandé qu'un diagnostic énergétique soit réalisé dans les bâtiments communaux. Après avoir pris connaissance de l'étude, il crée un emploi essentiellement financé par l'état, dont l'objet sera de mettre en application toutes les mesures préconisées par le rapport pour moins consommer.
- Le conseil accepte pour 120 000 € HT la vente du bâtiment industriel du « Pré de la Mare ».
- Il fixe à 112 € pour 2006, le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église.

VOIRIE ET RÉSEAUX :

- Concernant l'assainissement, suite à enquête publique, le Conseil approuve le plan de zonage.
- Il prend en compte le coût de l'étude d'impact visant à mettre la lagune de BOUGEROT en conformité avec la loi sur l'eau, et sollicite une subvention pour l'assainissement de la tranche conditionnelle de MERVIN.
- Il accepte la participation de 2496,17 € demandée par le syndicat d'électrification pour la réalisation de l'éclairage public des parkings de la Poste et de la rue LORANCHET.
- Dans le domaine de la sécurité, des barrières seront achetées afin d'éviter les stationnements anarchiques et dangereux sur les trottoirs de la Grande Rue.

B
BEJOT



CHAUFFAGE
PLOMBERIE
SANITAIRE
ZINGUERIE

ENTREPRISE AGRÉÉE PGN CONFORT PGP
QUALIFIÉE QUALIBAT

8, Grande Rue de Bey - 71620 BEY

Téléphone : 03 85 47 58 75

Mobile : 06 81 82 60 36

Fax : 03 85 47 55 16



ENTRE FILS ET TRAME

Claudine COCHET VARRAULT

Couture - Retouches

Sur mesures

1 Rue Mugnier 71590 GERGY

03.85.91.64.73

- Le Conseil examine les résultats de la consultation du public concernant le projet d'aménagement de la Voie Bleue.
- Il accepte la convention d'occupation du domaine public pour l'implantation du réseau haut débit.
- Il fixe les conditions financières de réfection du chemin rural du Moulin.

LES TERRAINS :

Les transactions suivantes sont décidées :

- Vente de deux terrains dans la zone d'activité du bourg pour une surface totale de 6150 m².
- Acceptation de la rétrocession gratuite au domaine public communal de la voirie interne du projet d'extension de la Résidence pour Personnes Âgées, ceci après travaux, permettant ainsi de faciliter la desserte en eau et en électricité de l'ensemble des maisons.
- Projet d'achat d'une bande de terrain route de Virey qui servira à la réalisation d'un chemin piétonnier sécurisant et au passage d'une canalisation d'assainissement.
- Acquisition rue Chardonnet d'une parcelle présentant un intérêt pour la desserte de la zone.

Les aménagements en cours ou à l'étude :

- Le Conseil approuve le rapport financier de l'OPAC pour l'aménagement du secteur de la Velle.
- Il accepte la proposition de contrat de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de la place de l'ancienne mairie et sollicite auprès de la Préfecture, des Conseils Régional et Départemental, des subventions aussi élevées que possible afin d'en réaliser l'aménagement et l'assainissement.
- Il prend connaissance des esquisses qu'il avait commandées à l'OPAC pour étudier l'aménagement de certaines zones constructibles (2 NA du POS).

L'ACCUEIL DES ENFANTS :

- Dans ce domaine, les besoins sont en constante évolution, traduisant ainsi le dynamisme de notre commune. Conscient des besoins, le Conseil prend connaissance des différents bilans d'activité de la Halte Garderie, du Centre de Loisirs, du Relais Assistance Maternelle, réfléchit aux améliorations possibles, et accepte le renouvellement du contrat d'agrément avec la Caisse d'Allocations Familiales.

DA SILVA Philippe

BOULANGERIE - PÂTISSERIE



2, rue Loranchet
71590 GERGY
Tél. **03 85 91 61 98**

NATIONALE INCENDIE

CERTIFIÉ APSAD - NF SERVICE N° 371/04/04-285 **extincteurs**



- Vente
- Entretien
- Recharges toutes marques
- Détection Extinction - RIA
- Signalisation - Plan d'évacuation
- Formation du personnel
- Conformité N4

Z.A. - BP 1 - 71590 GERGY
FAX : 03 85 93 63 58
E-Mail : nationaleincendie@wanadoo.fr

03 85 48 86 28

Emilie Coiffure

A votre service pour toutes prestations à domicile :
couleurs,
mèches,
permanentes...

Classique et moderne
Hommes, femmes, enfants.

Bougerot
71590 GERGY
Téléphone : 03 85 91 63 60
ou 06 30 78 07 57

MENUISERIE CHARPENTE DECORATION INTERIEURE

Bruno BOUCHARD

17, rue Raffort - Raconnay - 71590 GERGY
03 85 91 62 18 / 06 19 59 07 14

À l'écoute du conseil

- Concernant la structure petite enfance, il approuve la création pour un an (renouvelable) d'un emploi aidé par l'État à hauteur de 80 % du salaire brut et correspondant à 24 heures de travail hebdomadaire.
- Il accepte le devis concernant l'animation de la Halte Garderie.
- Il agréé la convention à intervenir avec l'Établissement Léo Lagrange pour l'organisation des activités estivales du Centre de Loisirs.
- L'Association de Médiation et d'Aide aux victimes d'infractions pénales (vols, agressions, accidents de circulation...) apporte son soutien aux individus comme aux collectivités. Le Conseil lui alloue une subvention de 76.22 €.
- Le Conseil regrette que la Fédération des œuvres Laïques veuille cesser son activité cinéma sur la commune. Une solution de remplacement sera recherchée.
- Une participation financière est décidée concernant l'animation de la bibliothèque communale et le fonctionnement de son informatique. La liste des livres qu'elle propose au public est actualisée.

PERSONNEL COMMUNAL :

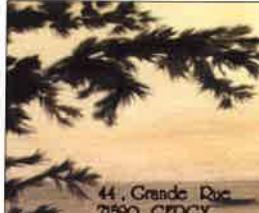
- La continuité du service public devant être assurée dans les meilleures conditions, le Conseil fixe les modalités d'un remplacement pour maladie au secrétariat de mairie.
- Les premiers gestes d'assistance sont essentiels. Ainsi, la commune participe au financement de la formation « premiers secours » pour son personnel et les assistantes maternelles.
- Le Conseil décide l'acquisition de décors de Noël.

QUESTIONS DIVERSES :

- Au fil de ses réunions, le Conseil suit attentivement l'état d'avancement des chantiers en cours. Il prend connaissance de différents rapports parmi lesquels celui relatif aux ordures ménagères, établi par la Communauté d'Agglomération. Il prend position concernant le périmètre des compétences facultatives qu'elle doit avoir dans le domaine sportif et concernant l'accueil des gens du voyage.



Entreprise Thierry BERNARD
Plâtrerie - Placoplâtre - Papier-peint
Peinture - Revêtement de sols - Faïence
17, rue Chardonnet - 71590 GERGY
Tél. 03 85 91 75 06



COIFFURE CLAUDETTE
Pour Elle et Lui
- Visagiste
- Salon Climatisé
44, Grande Rue
71590 GERGY
Tél. 03 85 91 64 85



Groupama
Donnons à la vie toutes ses chances.
L'agence de Verdun sur le Doubs vous accueille
du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et tous les après-midi sur rendez-vous.
Tél. 03 85 91 59 36 - Fax 03 85 91 97 18



Fioul ordinaire
ou **TOTAL FIOUL PREMIER**
PETROBRESS
PIERRE DE BRESSE
Tél. 03 85 76 22 05
livraisons rapides



SARL GERGY-LOISIRS
CRÉATION DE PELOUSES
ESPACES VERTS - CONTRATS A L'ANNÉE
TONTE PELOUSE - TAILLES DE HAIES
DÉBROUSSAILLAGE - LABOUR
ENTRETIEN DE MONUMENTS FUNÉRAIRES
7, Chemin de Sassenay - Bougerot - 71590 GERGY - Tél 03 85 91 74 72

Pompes Funèbres Paccaud Funerarium
17, rue de la République - 71620 Saint-Martin-en-Bresse - Tél. 03 85 47 72 51
Toutes démarches évitées aux familles
Permanence téléphonique 24 h / 24 h
Contrats Obsèques - Articles Funéraires - Fleurs Naturelles
Agence 39, rue de Strasbourg - 71100 Chalons-sur-Saône - Tél. 03 85 48 99 92
Funerarium 58, chemin Fontaine Melon - 71380 Saint-Marcel - Tél. 03 85 42 22 53
PROCHAINEMENT OUVERTURE D'UN FUNÉRAIRIUM À MERVANS

Un homme engagé au service des autres

La disparition de M Paul Chateau le 27 juillet dernier a laissé un vide immense dans nos cœurs. Au cours de l'éloge funèbre qu'il a prononcé le 31 juillet, Monsieur le Maire Daniel Galland a souligné les qualités attachantes intellectuelles et morales de l'homme et la somme de responsabilité qu'il a endossé :

- maire de 1953 à 1983
- président du Syndicat des Eaux de la Basse Dheune de 1965 à 1995
- membre du Conseil Régional de 1978 à 1981
- fondateur du Comité des Fêtes en 1958 et président pendant 20 ans
- fondateur du Foyer Rural en 1964 et président pendant 15 ans
- président de l'Espérance, société de Gymnastique
- président du Foyer Léo Lagrange de 1961 à 1972
- fondateur de la section socialiste en 1958 et secrétaire de section jusqu'en 1970
- président du Bureau d'Aide Sociale
- membre de la Délégation Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN).

Il a laissé une empreinte indélébile dans la commune par ses réalisations nombreuses et variées. Nous nous bornerons à faire un rappel historique des principales, en essayant, dans un but de clarté, de les classer par catégories.

- Actions en faveur des constructions et du logement - l'école - les bâtiments communaux - l'assainissement - le ramassage des ordures ménagères - la voirie - l'agriculture - les associations.

Constructions et logements

Les 30 années des mandats de M Chateau correspondent à un essor de la population passée de 1337 en 1954 à 1925 en 1982 soit un bond de plus de 43 % après une période de récession d'un demi-siècle.

L'accompagnement de ce mouvement n'a rien eu de passif. Au contraire de nombreuses décisions ont visé à encourager



l'arrivée de nouveaux habitants. Bien sûr la proximité de Chalon, le prix attractif des terrains, le calme de la campagne avec un minimum de commerces de base dopaient l'attrait du territoire communal. Aussi, les constructions scolaires, les extensions du réseau électrique, de l'éclairage public datant de 1932 et sa modernisation en 1957 et 1959 par M Bachelet, les travaux sur les voies de communication, l'adduction d'eau à partir de 1954, l'assainissement, et les associations offrant des activités variées à la jeunesse et aux moins jeunes, tous ces efforts concouraient à améliorer les conditions de vie dans un village rural.

Dès 1955 était suggérée une étude de cité HLM qui n'aura pas de suite. En 1966 une parcelle de 1 ha 17 à Bougerot permettait d'offrir 9 lots à la vente. La viabilisation ne commença que 10 ans plus tard. En 1968 l'aile sud de l'immeuble de Saint Jacob, accolé au Foyer Rural, abritait 2 logements. La maison Guilard acquise en 1972, après réparations fut louée au secrétaire de mairie Jean Jacques Bidault. Les travaux à la maison Mugnier offrirent 4 logements et des cabinets pour médecin, dentiste, banque....

Le lotissement du bourg sur 4 ha 50 représentait la réalisation la plus importante. Décidée en 1976 il visait à équilibrer le développement du bourg par rapport à

ses hameaux. Le terrain acquis en 1978, viabilisé jusqu'en 1980 avec réception l'année suivante, connut un succès immédiat : 74 % des 43 lots retenus avant la fin des travaux au prix de 70 F le m².

La Maison Mazuet, rue des Huiliers, acquise en 1979 avec 3 ha 06 de terrain enrichissait le patrimoine - de 5 logements après réfection du toit et les aménagements nécessaires. Le mode de chauffage mérite une attention particulière puisqu'il constitue un exemple d'économie des énergies fossiles et de protection de l'environnement. En effet, un puits foré à 26 m de profondeur permet de faire fonctionner une pompe à chaleur.

En 1979, la cession de quelques centiares permettait à M Vuillamy d'agrandir son magasin.

Enfin, la transformation de la Maison des Anciens, rue de la Gare en 5 petits logements accueillants en 1980, par le Bureau d'Aide Sociale dont M Château était président, termine ce rapide tour d'horizon sur ses réalisations dans ce domaine.

L'école

Dès 1953, il projette la construction d'une 5^{ème} classe au bourg pour les sections enfantines inaugurées en 1954.

L'entretien et la modernisation de l'existant, classe et logement à Villeneuve, chauffage par ventilation d'air chaud, branchements d'eau, aménagements de salles de bains, installation des wc se poursuivaient.

En 1957, le projet d'une 6^{ème} classe avec logement accolé à la 5^{ème} se concrétise en 1962. En 1971 l'attribution de 2 classes préfabriquées par le département permet le transfert, à la demande des parents, de l'école de Villeneuve au bourg.

En septembre 1972, la création de 2 classes maternelles autonomes constituant les 7^{ème} et 8^{ème} classes entraîne le besoin d'agrandir le terrain scolaire. L'insuccès des transactions amiables oblige à demander l'expropriation aux dépens de la propriété voisine. L'acquisition en 1976 de l'espace indispensable permet de bâtir les 3 classes maternelles avec logement que nous connaissons.

L'inauguration le 17 décembre 1977 donne l'occasion à M Château de se plaindre de l'absence de subvention de l'État qui se contente d'encaisser la TVA générée par cette très coûteuse construction. M. Joxe, présent, fera remarquer que « le Ministère de l'Éducation Nationale étant devenu le Ministère de l'Éducation » tout court, « la disparition de l'adjectif trouve bien aujourd'hui une certaine explication ».

L'ouverture cette même année de la 7^{ème} classe primaire et de la 3^{ème} classe maternelle, la construction des sanitaires, l'accueil des élèves de 4 à 6 ans de Verjux, l'édification de 5 garages en 1980, de la salle polyvalente d'activité scolaire et musicale en 1981, et la création d'une 8^{ème} classe primaire terminent le cycle des réalisations de prise en compte de la formation intellectuelle des jeunes gergotins.

Signalons malgré tout le transport des élèves de Bougerot organisé dès 1954 et la construction de multiples abri-bus.

Ce souci de la jeunesse débordait largement les frontières communales puisque la création des cours Post Scolaires Ménagers à Verdun en 1953 et le maintien des Cours Agricoles et Horticoles au CPPR de St Marcel trouvaient son soutien.



Trente ans de gestion municipale

Le Collège de Verdun enfin lui créa de nombreux soucis. Le projet de Collège 400 lui semblait trop coûteux surtout après le retrait des élèves du canton de St Martin en Bresse. Désireux de voir la commune rattachée au secteur de Chalon pouvant accueillir nos enfants, il s'élevait contre le coût exorbitant du nouveau collège malgré une aide extraordinaire du Gouvernement de M Giscard d'Estaing et de son premier ministre, M Barre en vue de l'étude du sol d'implantation, de l'ancrage des fondations et du remblaiement. En effet le coût restant à la charge du SIVOS s'avérait très supérieur à celui observé dans les cantons voisins de Buxy et Chatenoy le Royal. Il entraînait des frais d'amortissement très élevés grevant le budget de nos communes. Les nombreuses délibérations de protestation auprès du Préfet ne devaient pas rester vaines puisque le département prit à sa charge la moitié des annuités de remboursement à partir de 1984, dans son souci d'équité entre les cantons.

Les bâtiments communaux.

Leur entretien est un souci constant pour toutes les municipalités. Pour la poste 8 votes de crédits balisent les travaux effectués de 1959 à 1982. L'église avait souffert de la terrible explosion du Pont Boucicaud en septembre 1944. Le clocher réparé en 1952 et les vitraux en 1953 bénéficièrent des dommages de guerre. Mais en 1956 la municipalité intervenait pour réparer le toit, puis à nouveau les vitraux et l'électricité en 1959 suite aux dégâts de la foudre. Le 18 août 1966 le franchissement du mur du son laissait des traces que l'Armée de l'Air prenait en charge. Enfin en mai 1971, pour des travaux importants les demandes de subvention auprès des Bâtiments de France, du Ministère des Affaires Culturelles et du département devait rester sans réponse pendant près de 15 ans.

La salle des fêtes désuète et l'amabilité de M. de Saint Jacob propriétaire d'un café la jouxtant au sud, donna l'idée d'un bâtiment neuf bien situé au centre du bourg en 1963. Ainsi les plans du cabinet d'Architectes Fournier-Secques utilisaient l'emplacement de l'ancienne

salle et de l'immeuble de Saint Jacob acquis en 1967. Les travaux du Foyer Rural débutaient en 1968 et l'inauguration eut lieu le 5 juillet 1969.

Les conditions économiques difficiles du moment avaient permis d'obtenir un rabais de près de 40 000 F lors de l'adjudication.

L'année suivante la construction du garage municipal à l'angle de la rue de la Velle et de la rue Loranchet fut beaucoup plus modeste.

Peu après l'agrandissement du cimetière était en chantier avec l'achat d'une parcelle contiguë de 5 000 m². Le prolongement du mur longeant la rue utilisa les pierres récupérées par la démolition de l'enceinte ouest du vieux cimetière. Une clôture en plaques de béton armé isolait l'ensemble à l'ouest et au nord. Ces plaques sans doute posées trop hâtivement durent être réalignées avant la réception des travaux en novembre 1973. En 1971, la section des Déportés demandait la pose d'une stèle du souvenir dans le nouveau cimetière. L'année suivante le Comité de Liaison des Anciens Combattants et Victimes de Guerre sollicitait une subvention pour l'édification d'un Monument à la mémoire des Déportés morts pour la France. La commune durement touchée par la guerre qui a endeuillé de très nombreuses familles offrait l'entrée de la rue des Huiliers comme emplacement. Elle accordait 33 % de subvention. L'inauguration eut lieu en 1974. Chaque printemps une foule recueillie s'y rend et vibre au Chant des Partisans.

En 1979 enfin, la société de Judo l'Espérance présente un projet d'extension de sa salle. Elle bénéficiait d'une importante subvention de Jeunesse et Sports, soit 75 % du prix des matériaux et 40 % du montant des travaux confiés aux artisans. Elle devait contracter un emprunt pour financer la part restant à sa charge. Les enfants des écoles utilisaient les installations gratuitement. Le conseil considérant le gros effort fourni par les membres de la société s'engageait à garantir l'emprunt souscrit en versant chaque année une subvention égale au montant des remboursements.

L'assainissement.

Le Syndicat des Eaux de la Basse Dheune programma l'adduction d'eau à Gergy de 1953 (1^{ère} tranche) à 1955. La commune y souscrivait en prenant sa part des annuités de remboursement des emprunts dans la mesure où les recettes de vente d'eau dans les foyers alimentés ne pourraient y pourvoir. Un clin d'œil du registre des délibérations à l'avancement des travaux : suppression de la pompe devant la mairie en 1957.

Mais l'arrivée de l'eau courante sur les évier avait pour corollaire une évacuation des eaux usées. Le Génie Rural proposa dès 1952 qu'un réseau d'égouts soit envisagé au bourg. Le conseil du moment accepte l'élaboration d'un programme quinquennal de 5 km. Mais c'est à l'équipe municipale de 1954 qu'échut l'étude des plans, le financement et l'adjudication des travaux en 1957. C'était le début d'une aventure qui dure encore à Villeneuve, et toujours avec le cabinet Merlin.

L'enfouissement des canalisations allait progresser de la 2^{ème} tranche en 1958 à la 5^{ème} en 1966, ponctuée par l'installation, au bord du Saudon, à l'entrée de la prairie, d'une station d'épuration, exutoire obligé des eaux usées.

Le financement toujours très lourd bénéficiait de 2 facilités : une subvention de 25 % du Ministère de l'Agriculture et l'opportunité d'emprunter à 3 % sur 30 ans à la Caisse Nationale de Crédit Agricole ou à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Mais en cette période l'inflation entraînait des révisions de prix d'autant plus logiques que plans et prévisions précédaient la fin des travaux de plusieurs années. À chaque fois un avenant constatait le surcoût que le conseil devait approuver. De plus le taux des intérêts passant à 5,25 % alourdissait les annuités de remboursement.

En 1966, la municipalité sollicitait l'étude de l'assainissement à Bougerot. Il y eut quelques réticences. Néanmoins avec la 6^{ème} tranche le hameau profitait des avantages de cette technique avec sa station d'épuration en 1969.

Cette même année le Conseil demande, pour un prochain programme, l'étude de l'assainissement dans la partie non desservie du bourg et à Raconnay. Il fallut attendre 1978 pour l'extension des égouts de l'agglomération prévue en même temps que celle indispensable au lotissement du Beauchet.

En 1980 le programme de l'ensemble de Raconnay établi, une 1^{ère} tranche pouvait commencer en 1982. Notons que pour ces derniers projets le taux de subvention atteignait 40 %.

Ainsi pendant 30 années, M Chateau a poursuivi avec opiniâtreté cette œuvre de protection de l'environnement commencée plusieurs décades avant la prise de conscience générale des responsabilités de collectivités locales dans ce domaine.

La suite des actions sera développée dans le prochain numéro.

Inventaire des travaux réalisés en 2006

En voirie

À Bougerot, une nouvelle tranche de réfection de la Rue de la Prairie dans le prolongement de celle réalisée en 2005 a permis d'atteindre le carrefour avec la Rue de la Chapelle.

Rue Chardonnet, un aménagement de trottoirs permet de canaliser le ruissellement des eaux pluviales.

Dans le bourg, 11 places de stationnement public ont été créées derrière la Poste. Un parking réservé aux locataires des logements et aux commerçants a été aménagé rue Loranchet.

Dans la même opération les deux garages vétustes existants ont été reconstruits.



Parking de la Poste



Rue Chardonnet



Rue de la Prairie

HP SARL HUMBERT PATRICE

**TERRASSEMENTS - AMÉNAGEMENT DE COUR
TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT
LOCATION MATÉRIEL AVEC CHAUFFEUR**

Bureau :

Rue Vacheret - 71 150 Demigny
Tél. 06 21 58 75 67 / Fax 03 85 49 90 43

Dépôt :

Z.A. Gergy - 71 590 Gergy



J&C LABILLE Entreprise de Menuiserie

Bois - PVC - Escaliers - Parquets - Cloisons sèches - Plafonds
Toute la menuiserie du bâtiment - Agencement
Tous travaux d'entretien - Dépannage

maison fondée en 1963

www.menuiserie-labille.com

177, av Boucicaut
71100 CHALON SUR SAÔNE
Télécopie 03 85 46 78 54

03 85 46 49 47



Rougeot

Librairie - Papeterie

11, place de Beaune

71100 CHALON SUR SAÔNE

Tél. 03 85 48 10 48 - Fax 03 85 48 43 96

Inventaire des travaux réalisés en 2006

En bâtiment : vestiaires foot

Le projet de construction de vestiaires pour le Club de Football ayant été abandonné, les anciens vestiaires du bord de Saône ont subi un sérieux relookage, et le confort intérieur a été amélioré pour permettre aux joueurs pratiquant l'entraînement sur les terrains contigus de pouvoir bénéficier de salles de douches confortables.

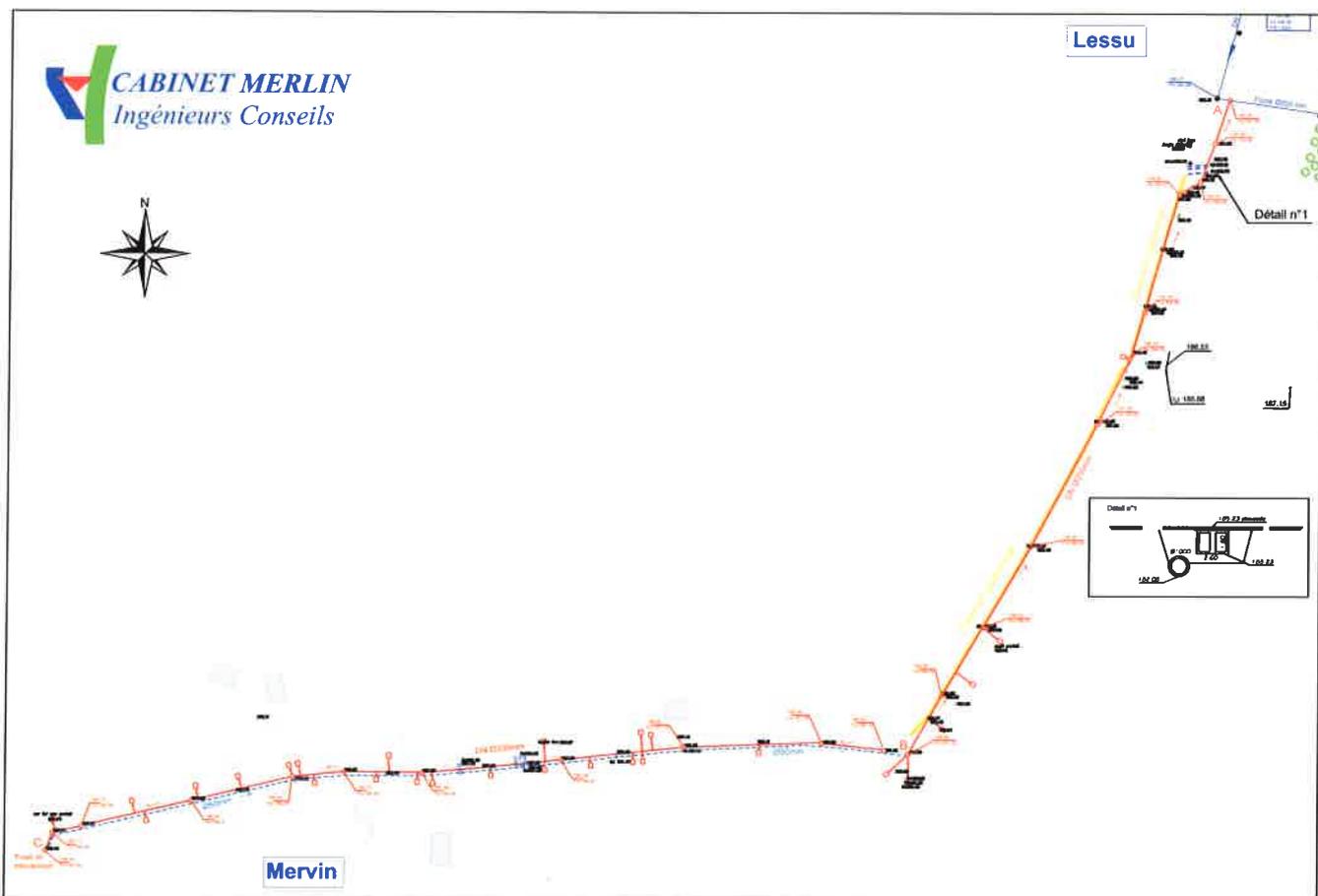


Point sur les travaux d'assainissement

La dernière tranche d'extension du réseau public d'assainissement collectif a été réalisée Route de Virey et Route de Lessu au cours du premier semestre 2006. Les bonnes conditions climatiques ont permis un bon déroulement de ce chantier. Les tests d'étanchéité et l'examen télévisé n'ont pas révélé de non conformité. Vingt six nouveaux branchements ont ainsi été créés en 2006.

La prochaine tranche desservira 27 nouvelles habitations du secteur de Mervin. L'appel

d'offres en cours permettra d'attribuer le marché début 2007 à l'entreprise qui sera retenue. Les travaux se dérouleront dans le courant de l'année. Parallèlement à ces travaux, un cheminement piétonnier sera créé entre la Rue de Mervin et l'abri bus du bief de Saudon. Cette réalisation permettra aux piétons de pouvoir circuler en toute sécurité sur cette portion de route particulièrement fréquentée.



Aménagement place de l'ancienne Mairie

Une nouvelle tranche de travaux inscrite au programme de l'opération « Cœurs de Villages » est en cours d'étude.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Madame Anne Laure GIROUD, paysagiste D.P.L.G. associée au bureau d'ingénierie Paul VOLLIN de Lyon. L'esquisse du projet a été présentée aux habitants de notre commune lors d'une réunion publique qui s'est tenue au Foyer Rural le 3 octobre. Des remarques et suggestions formulées au cours de cette réunion ont été prises en compte et validées par le conseil municipal le 13 octobre. Un diagnostic réalisé sur les arbres existants a révélé un état phytosanitaire satisfaisant. Il nous a donc été proposé de les conserver.

Le réseau de collecte des eaux usées et pluviales contrôlé par caméra a démontré un état vétuste des canalisations très anciennes dont l'étanchéité n'est pas assurée. Il sera donc nécessaire de remplacer les deux antennes cheminant de chaque côté de la place par un réseau central et une remise à niveau de tous les branchements particuliers. Préalablement à ces travaux, le Syndicat des Eaux de la Basse Dheune va procéder au remplacement du réseau de distribution de l'eau potable.

La phase suivante conduira le maître d'œuvre à réaliser les plans d'exécution et définir les caractéristiques des matériaux à utiliser en tenant compte des préconisations de M. l'Architecte des Bâtiments de France.



La vue en perspective que nous présentons montre l'importance de l'espace réservé à la circulation des piétons. La circulation automobile subsistera dans les deux sens, mais la largeur sera réduite de manière à limiter la vitesse sur cette place.

Dans le prochain bulletin d'information, nous serons en mesure de publier le planning de la réalisation de ces travaux, leur coût et le plan de financement.

Point sur la zone d'activités du bourg

En 1989, la commune devenait propriétaire du domaine « MAISSIAT » situé à proximité du dépôt de carburants « PROPETROL ». L'objectif était dans un premier temps, de construire des ateliers et usines relais, à mettre à disposition des éventuels acquéreurs sous forme de crédit bail de manière à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur la commune.

Une première réalisation a vu le jour en 1990, il s'agit de l'atelier de réparation vente de matériel agricole et motoculture de plaisance. Dans cette même période, le grand bâtiment industriel de 2 400 m² a été loué pour différentes activités avant la location en 1993 à la Société Aérométal, spécialisée dans la récupération et le conditionnement de métaux nobles qui en est devenue propriétaire par la suite.

Une partie du terrain inondable derrière ce bâtiment a été louée puis acquise par la Société de Travaux Publics VIGOT de Beaune.



Des travaux d'aménagement, voirie et réseaux ont alors permis de proposer différentes parcelles à la vente sans beaucoup de succès.

En 1992, un second atelier relais a été construit et cédé en crédit bail à la SCI RIVER SAONE exploitée par la Sté

SUNRAPIER France spécialisée dans l'importation de meubles et mobilier de jardin.

En mars 1993, suite à la directive dite « SEVESO », le préfet de Saône et Loire demandait au conseil municipal d'engager une procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune afin de définir une zone de protection autour des installations de Propétrol pour la prise en compte des risques technologiques.

Ainsi, la moitié de la zone artisanale du Bourg devenait inconstructible, et l'ensemble de celle-ci a été boudée par les entreprises. Seules les entreprises 21 ST Century Communication et Humbert avaient installé l'une un équipement destiné aux communications par fibre optique, l'autre un dépôt de matériaux.

Ce n'est qu'en 2003 avec l'abandon de l'activité de stockage de produits pétroliers que cet ensemble redevenait attractif avec la suppression du périmètre SEVESO.

Dès lors, la Sté NATIONALE INCENDIE a été la première à relancer la dynamique en s'implantant en 2004 sur un terrain de 3 300 m². Ensuite plusieurs entreprises ont manifesté leur désir de s'installer à Gergy, la SCI LOBAO, puis la SCI DU CHAMPS LAUNET, la SCI AAM ESPINHO et la SCI SUR SAONE.

La SCI RIVER SAONE ayant cessé son activité en 2002, la Commune a repris possession du bâtiment en septembre 2003 au terme d'une longue procédure judiciaire. La mise en location de cet ensemble s'étant soldée par un nouvel échec au bout de deux années, le conseil municipal a décidé sa mise en vente.

Un acquéreur s'est manifesté courant octobre 2006 acceptant le prix fixé à 120 000 € H.T. Le compromis de vente a été signé le 25 octobre 2006.

Deux promesses d'achat en cours solderont définitivement la cession de la zone artisanale du Bourg, 18 ans après l'acquisition du foncier par la commune. Une seule parcelle située en zone inondable restera propriété communale. Celle-ci est louée à un agriculteur qui en récolte l'herbe au printemps.

**Nos très sincères remerciements aux annonceurs
qui ont permis la réalisation de ce bulletin
et des numéros précédents.
Leur fidélité constitue pour nous
le meilleur des encouragements.**



PLUMBERIE CHAUFFAGE

Installation - Dépannage

CRETIN Philippe

Tél. 03 85 91 76 78 - Portable 06 03 48 18 37
30, rue de Mervin - 71590 GERGY

N° SIRET 419 342 589 00019

Eclairage public

L'éclairage public est destiné à éclairer les points stratégiques dans la commune, croisements, intersections, places, cheminements piétonniers, etc... afin d'en assurer la sécurité nocturne.

La compétence est maintenant dévolue au SYDEL (Syndicat Départemental d'Électrification) pour ce qui concerne son installation et sa gestion.

Néanmoins, le coût de l'entretien, des consommations et une part des travaux d'installation sont à la charge financière de la Commune.

Comme tout appareillage électrique, celui-ci est sujet aux pannes. Pour nous permettre de gérer au plus vite les demandes d'interventions, il est demandé à chacune et à chacun constatant un dysfonctionnement, de bien vouloir le signaler à la mairie en indiquant le lieu, et le n° du point lumineux en question (celui-ci est inscrit sur une petite plaque indicatrice orange apposée sur le support à hauteur d'homme).

Cette démarche citoyenne permettra de réduire les délais de dépannage, et surtout de les hiérarchiser en fonction des degrés d'urgence sachant que plus l'intervention est réalisée dans les délais courts, plus son coût est élevé.



une autre impression

Copier
Imprimer
Télécopier
Scanner
Archiver
Photographier
Vidéo projeter

Des Hommes et des Solutions
pour optimiser le traitement de vos documents

13 Boulevard Saint Jacques
21200 BEAUNE

Tél : 03.80.24.74.09 - Fax : 03.80.24.92.25

espace-copieur@espace-copieur.fr
www.espace-copieur.fr

Prix - qualité - service

ASTORIA

ARTHUR MARTIN

BRANDT

CALOR

DE DIETRICH

ELECTOLUX

KENWOOD

KRUPS

LAGRANGE

LIEBHERR

MAGIMIX

MIELE

PANASONIC

PHILIPS

PIONEER



POLTI

ROSIERES

ROWENTA

SAUTER

SCHOLTES

SEB

SIEMENS

SONY

TECHNICS

TEFAL

THOMSON

TORNADO

VEDETE

WHIRLPOOL

ETC...



ÉLECTROMÉNAGER • IMAGE • SON

SARL-BV TÉLÉ MÉNAGER SERVICE

tél. 03 85 91 74 73 - fax 03 85 91 64 68

6, Place Mugnier - 71590 GERGY



DORNIER IMMOBILIER



Toutes transactions immobilières

Achat - Vente - Location

Estimation

Le seul professionnel FNAIM à votre service dans votre canton



www.fnaim.fr/DORNIERIMMO

13, rue de la République
71350 Verdun sur le Doubs
TEL. 03 85 91 90 33



Installation - Entretien - Dépannage
Chauffage Central - Plomberie - Zinguerie
Traitement de l'eau

MONIN Philippe

Énergies renouvelables

Installateur
QUALISOL
agréé par
l'ADEME

- Solaire (chauffe-eau solaire - appoint de chauffage)
- Biomasse (granulés bois, bois déchiqueté, céréales)
- Climatisation réversible Inverter
- Pompes à chaleur Air/Eau
- Géothermie chauffage aérothermique

9, rue de la Bretonnière - Baignant - 71350 Allerey-sur-Saône
Tél. 03 85 91 87 83 ou 06 09 80 76 97



Aéroglosses



Le 7 août dernier, le 17^{ème} Raid des aéroglosses organisé par le Rhône Alpes Motonautique a fait escale à Gergy. Parties de St Jean de Losne, onze machines capables de se déplacer sur l'eau comme sur terre sont arrivées à la

halte nautique devant de nombreux spectateurs qui ont pu assister à une démonstration de maniabilité de ces véhicules.

Un périple de 625 km les conduira de St Jean de Losne via Gergy jusqu'à Cruas en Ardèche. En fin d'après-midi la municipalité saluait ses hôtes d'un jour par une remise de coupe suivi d'un apéritif qui clôturait ce moment de convivialité.

Remise de Médaille de la Famille Française à M^{me} Nicol



Lundi 25 septembre, en présence des membres du Conseil Municipal, des présidents de sociétés, des membres du CCAS, une sympathique réception s'est tenue salle du Foyer Rural en l'honneur d'une maman ayant élevé cinq enfants à savoir Madame Christiane NICOL

Daniel GALLAND dans son discours évoqua le rôle de la mère de famille qui assure le lien entre ses membres, veillant à l'éducation des enfants, proche d'eux dans les bons comme dans les mauvais moments. Entourée de ses enfants et très émue, Madame NICOL recevait la médaille de Bronze de la Famille Française en reconnaissance du travail et de l'éducation donnée.

Le verre de l'amitié permit à chacun d'adresser ses félicitations à Madame NICOL et termina la soirée dans la convivialité.

Journée des talents



Le dimanche 9 octobre dernier s'est tenue la 11^{ème} journée des Talents. Cette exposition a pour but de faire connaître les talents d'artistes locaux ou extérieurs à notre commune mais a aussi la vocation de faire connaître celle-ci hors des limites du canton par l'organisation d'un

concours photographique. Cette année, les artisans nous ont présenté leur savoir faire dans des domaines aussi variés que la mosaïque, la peinture sur soie, les bijoux en résine ou encore la broderie et le patchwork. La journée des Talents a montré également un historien autodidacte et passionné en la personne de Monsieur Guy LAGOUTTE qui a réalisé une exposition sur les chantiers SCHNEIDER à Chalon S/Saône et sur

Madame BOUCICAUT. Les visiteurs ont pu également voyager grâce aux photographies, envoyées de toute la France mais aussi de Belgique sur le thème « ponts et passerelles ». Le prix de la Ville de Gergy a été décerné à Monsieur Gérard PELISSIER pour un cliché original du viaduc de Millau. Le prix du public a été remis à Monsieur Daniel MOINE pour la photo intitulée « Pont de Chalon ». le palmarès déterminé par la réunion du jury le 1^{er} octobre est le suivant : **catégorie couleur** : 1^{er} prix M. Michel RADIGOIS, 2^{ème} prix M. Jean-Jacques ZWINGELSTEIN, 3^{ème} prix M. GRASSO André ;

catégorie noir et blanc : M. Jean-Claude ORTIZ, 2^{ème} prix M. Gérard RIGAUD, 3^{ème} prix M. Jean BOUSSON,

catégorie numérique : M. Jean-Claude ORTIZ. Après la remise des prix, Monsieur GALLAND remerciait les exposants et photographes pour leur participation.

Le tour de Bresse de la citoyenneté

Le 9 octobre, Gergy accueillait au Foyer Rural le Collectif Bressan de Coordination, d'Information et d'Action pour les Valeurs Fondatrices de la République et pour la Paix. L'objectif du Collectif est de redonner vie à la Citoyenneté, d'inciter chacune et chacun à « prendre part à la vie de la cité » (définition de la démocratie)

Que l'on soit :

- fille ou garçon, apprenti, lycéen, étudiant,
- au travail ou la recherche d'un emploi
- grand-mère ou grand-père à la retraite après avoir contribué par son travail à la création des richesses qui font de la France un pays où le vivre dignement devrait être un bien pour tous, il y a à réfléchir, à parler, à échanger pour essayer d'en savoir davantage, à décider de passer à l'acte, seul ou avec d'autres.

Il y a aujourd'hui nécessité d'une pédagogie citoyenne : trois valeurs sont attachées à la citoyenneté : la civilité, le civisme et la solidarité. Ces trois valeurs donnent à celle-ci tout son sens en ne la limitant pas à l'exercice du droit de vote.

Cette 4^{ème} étape du tour de Bresse débutait par une exposition de documents historiques, chansons et poèmes, ouvrages présentés par la

bibliothèque en rapport avec les exposés de la soirée.

À 20 h 30, différents intervenants ont pris la parole :

- Jean-Paul Diconne, Président du G.E.H.V. sur les activités pour les Valeurs de la

République de Félix Loranchet (1845-1908) Député Maire de Gergy,

- Bastien Chagnard sur l'engagement citoyen des jeunes auprès de leurs parents et grands parents pour construire leur avenir

- Bernard Parriault, pour l'appel à la jeunesse des associations de Déportés,

- le Père Bezin : le message pour la paix et l'éducation religieuse en relation avec la citoyenneté.

Cette soirée s'est poursuivie à travers des échanges très enrichissants entre les uns et les autres sur les thèmes abordés au cours de la soirée.



Bibliothèque

Tout au long de l'année, la bibliothèque participe à l'animation de notre village en présentant animations et spectacles pour petits et grands lecteurs. Dans le cadre du Temps des Livres qui se déroule sur le plan national en octobre, la bibliothèque a choisi de vous faire découvrir le roman policier, genre qui peut paraître mineur mais qui témoigne bien souvent de l'évolution de notre société ou qui nous permet à travers la littérature étrangère de voyager et connaître des pays aussi différents que la Chine et son évolution après la révolution culturelle, la Finlande, le Bostwana ou plus près de nous l'Italie.

Pour compléter cette exposition et dans un registre différent du roman policier, une cinquantaine de personnes accueillait la compagnie « Gravitation » le mercredi 25 octobre pour une soirée de lecture mise en scène. Trois comédiens Max BOUVARD, Martin LARDE et Natalia WOLKOWINSKI nous ont fait voyager à leur manière dans la littérature

étrangère en agrémentant leur choix de textes de musique jazz, rock. Les objectifs : éveiller la curiosité et mettre en avant la lecture d'une manière différente semblent atteints au dire du public sous le charme et qui a pu échanger avec les comédiens à l'issue du spectacle.

Les petits lecteurs ne sont pas oubliés puisqu'une heure de conte leur a été consacrée le samedi 2 décembre à la bibliothèque. Il reste à remercier Christine CHAGNARD et son équipe de bénévoles pour leur disponibilité et la réalisation d'animations.



Déménagement du bureau de tabac



Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, le bureau de tabac s'est installé place Mugnier depuis début juillet. Monsieur et Madame BOURGAIN disposent ainsi d'un

local plus grand, ce qui leur permet de mieux mettre en valeur le rayon presse et magazine pour la meilleure satisfaction de leur clientèle. D'autre part, la situation de ce commerce offre aussi une visibilité aux personnes de passage et peut permettre une augmentation du nombre de clients, ce qui peut être profitable aux autres commerçants du centre bourg.

Changement de gérants au "Petit Casino"



Monsieur et Madame CHEVIET, gérants du « Petit Casino » nous ont quittés pour s'installer à Belmont sur Loire et après une période de transition assurée par le gérant du « Petit Casino » de Verdun S/Doubs, nous souhaitons la bienvenue à Christiane et Michel ERMEL qui nous

arrivent de Lorraine. Ils sauront mettre au service de la clientèle de Gergy et des environs leurs 25 ans d'expérience dans le commerce de proximité. Ils assurent le dépôt de pain le lundi et la livraison à domicile.

Les horaires du magasin sont les suivants : les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 7 h 30 - 12 h 30 et 15 h - 19 h 30, le dimanche de 8 h à 12 h, jour de fermeture le mercredi. Pour tous renseignements, vous pourrez les joindre au numéro 03.85.91.61.56.

Taxi Fouilloux



Depuis le 1^{er} septembre dernier, Monsieur Daniel FOUILLOUX, déjà connu dans notre commune pour la réalisation de photographies aériennes, a choisi de compléter cette activité

par la création d'une entreprise de transports à la personne à l'enseigne « Dany Taxi ». Pour tous vos déplacements, transport médical assis, toutes distances vous pouvez le contacter, 76 route d'Allerey, au numéro de téléphone suivant : 06.82.69.52.97 ou par internet : www.dany-taxi.fr

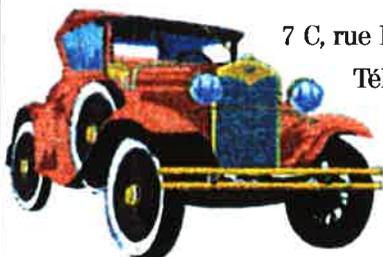
Réparation - Ventes toutes marques

GARAGE BERNARD MONOT

7 C, rue Mugnier - 71590 GERGY

Téléphone : 03 85 91 73 21

Fax : 03 85 91 70 21



Dany Taxi

Tous transports malades assis

Toutes distances

Services personnalisés

76, route d'Allerey - 71590 GERGY

Tél. **06 82 69 52 97 / 03 85 91 67 03**



FLL Gergy - Verjux

Le FLL GERGY VERJUX est une association dynamique qui pour la saison 2006 - 2007 a engagé dans les championnats du DISTRICT 9 équipes jeunes, dont 3 équipes débutants, 2 équipes poussins, 2 équipes benjamins, 1 équipe 13 ans, 1 équipe 15 ans. Ces équipes représentent 100 joueurs qui évoluent tous les mercredis (Entraînement) et samedis sur les terrains de Saône et Loire pour défendre les couleurs de la commune de GERGY.

Elle participe aussi au championnat senior de DISTRICT avec trois équipes Seniors A, B et C dont l'équipe 1^{ère} évolue au plus haut niveau de ce championnat. Le club comprend 36 dirigeants dévoués qui permettent au FLL GERGY - VERJUX d'exister et de se renforcer saison après saison.

Le FLL GERGY - VERJUX organise chaque année des manifestations dont deux lotos, une soirée dansante, un tournoi de pétanque et des tournois en fin de saison.

L'association possède aussi un site Internet où vous pouvez trouver toutes sortes de renseignements (Responsables, histoire du club, résultats, photos, date des manifestations...).



Adresse : <http://fllgergyverjux.free.fr> Afin de soutenir l'association et les dirigeants, venez nombreux nous encourager tous les samedis et dimanches au complexe sportif. Notre prochaine manifestation sera la soirée choucroute le samedi 3 février 2007. Je tiens à remercier la commune de GERGY pour son soutien, ainsi que tous les dirigeants, parents de jeunes et personnes extérieures qui participent à la vie du club.

D. DEUBEL



CARROSANIT
CARRELAGÉ, SANITAIRES, CHAUFFAGE

Zone verte des Varennes
71880 CHÂTENAY-LE-ROYAL
TÉL. **03 85 43 05 75**
Fax 03 85 41 84 63

DOVAL Juan-José
Neuf et rénovation

Plâtrerie - Peinture - Décoration
Revêtement sols et murs

Cloison sèche
Faïence

11, rue de la Reppe Fortée / 71590 Gergy (Raconnay)
Tél. **03 85 91 74 12** Mob. **06 79 76 99 53**



Toute la **MOTOCULTURE** de plaisance

TAILLE HAIES

DÉBROUSSAILLEUSE

TONDEUSE À GAZON

PRIX

PROXIMITÉ

SAV

MOTOCULTEUR

POMPE À EAU

TRONÇONNEUSE

Route de Chalon - GERGY - Tél. **03 85 91 61 64**

CHARPENTE - ESCALIERS - MENUISERIE
PARQUET - COUVERTURE



MENUISERIE VARRAULT
71590 GERGY
TEL / FAX : 03 . 85 . 91 . 60 . 83

Cantine



La cantine scolaire est une association loi 1901 gérée depuis 59 ans par des parents bénévoles qui sont cette année : Odile Vincent, Martine Petiot, Jocelyne Bon, Ghislaine Dumont, Christelle Guieux, Valentine Conraux, Éric Desbois, Sophie Nicol.

Les enfants ont le plaisir de prendre leur repas traditionnel, préparé sur place avec des produits frais le plus souvent possible et de qualité. Des repas à thèmes sont effectués tout au long de l'année : Semaine du Goût, Halloween, Noël, Nouvel an Chinois, Pâques, repas Américain, très attendus par les enfants.



La semaine du goût : Cuisse de dinde aux pruneaux, pommes dauphines

Le personnel de la cantine au service des enfants : Anne Vilas, Catherine Naulin, Pascale Perreaut, Christiane Pichet sont employées par l'association. Brigitte Nicol, Geneviève Doval et Audrey Lapin, personnel communal.



La cantine vue par les enseignants :

“Plus qu'un service, c'est un moment convivial, autour d'une cuisine préparée avec beaucoup de talent et de conscience professionnelle par Anne Vilas. Toute l'équipe nous accueille avec le sourire, c'est sans aucun doute un plus pour les enseignants.” Note : 10/10 !

En moyenne une centaine de repas sont servis quotidiennement. L'association œuvre à maintenir le prix des repas au plus bas en organisant régulièrement des manifestations. À savoir une brocante qui aura lieu cette année le dimanche 14 janvier 2007, une tombola et la buvette pour la fête de la musique, en partenariat avec la fanfare.



Un travail important est fourni par les bénévoles et les employées pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Si vous êtes intéressés par cette association, apporter vos idées et un peu de temps au service des enfants, l'accueil sera chaleureux, le bénévolat est très important à ce niveau.



Fanfare de Gergy... Les secrets d'une école de musique

Tout a commencé en février 2004. L'école de musique fonctionne alors depuis des années grâce aux musiciens bénévoles de la fanfare. Chacun apporte sa pierre à l'édifice, en fonction de son temps, de son envie et de ses compétences. Cette formule a permis à la fanfare de continuer à fonctionner avec quelques jeunes musiciens issus de cette école « ancienne formule ».

En 2004 naît l'idée d'une école plus productive, plus structurée. On envisage sérieusement d'embaucher des enseignants professionnels, même si un souci demeure... les moyens. En effet, comment au sein d'une petite association envisager de régler chaque mois les salaires et les charges. Après quelques mois de réflexion, l'aventure s'engage en septembre 2004. Cette première année voit l'arrivée de deux enseignants, un pour la clarinette, et un pour le saxophone. Malgré les difficultés, les examens réalisés en juin se révèlent encourageants.

En septembre 2005, trois nouvelles activités voient le jour. La percussion, la flûte traversière et surtout un atelier d'éveil musical. De nouveaux enfants peuvent profiter de ces activités, au sein même de leur village et pour une somme modique. L'année scolaire 2005-2006 se termine avec un nouveau défi pour la rentrée.

Septembre 2006 et la reprise des activités. Pendant l'été, nous avons mis sur pied un nouvel atelier. Faire apprendre la musique aux enfants est devenue une tradition ; nous allons maintenant ouvrir nos portes aux adultes. En effet, il n'y a pas d'âge pour apprendre pour peu qu'on en ait l'envie. C'est ainsi que depuis deux mois, nous accueillons quatre adultes qui, nous l'espérons, viendront vite enrichir les rangs de notre société.



Cette école est pour nous une somme de travail important, mais les enfants qui viennent nous rejoindre sont notre récompense. Nous avons créé l'an passé, sous l'impulsion de nos jeunes musiciens, un orchestre junior. Les différentes prestations de ce groupe ont été récompensées d'un large succès. Tout ceci n'aurait pas vu le jour sans le courage, la patience et toute la bonne volonté de toutes celles et tous ceux qui donnent un peu de leur temps.

Mais aujourd'hui, cette école ne serait rien, sans nos différents partenaires financiers, tels que la mairie de Gergy, le Conseil Général, le Grand Chalon. Bien sûr, l'école de musique ne pourrait boucler son budget sans l'aide importante de la fanfare. Sachez que le meilleur des encouragements sont vos applaudissements à chacune de nos prestations.



Pépinières Chouvenc

Production ornement
fruitiers, rosiers.

Catalogue sur demande

68 route de Chalon 71350 Allerey sur Saône

Tel: 03 85 91 59 29 - Fax: 03 85 91 91 75

Boutique Élegance

Prêt à porter - Mercerie - Sous-vêtements

Anne Baudrand

57, Grande Rue - 71590 GERGY - Tél. 03 85 91 61 20
confection, retouches, dépôt pressing





Association de médiation et d'aide aux victimes

Depuis 1989, les Juristes et psychologues de l'Association de Médiation et d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales, interviennent gratuitement en faveur des individus et des collectivités locales victimes de : vol, abus de confiance, escroquerie, dégradation de bien, agression physique, viol, accident de la circulation, etc. pour :

- » Accueillir et écouter
- » Accompagner psychologiquement
- » Informer et expliquer les procédures juridiques et judiciaires
- » Informer des suites données à une plainte déposée
- » Aider à rédiger des courriers (constitution de partie civile par exemple)
- » Accompagner les victimes à l'audience
- » Assurer le suivi de l'indemnisation effective des victimes...

L'Association de Médiation et d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales peut intervenir pour toute personne domiciliée dans le département. Elle a un rôle d'interlocuteur privilégié, à l'égard des justiciables en quête d'informations sur le suivi de leurs plaintes. Elle est habilitée par la Cour d'Appel de Dijon pour délivrer cette information.

Deux adresses sont à votre disposition pour joindre cette association :

Maison de la Justice et du Droit
5A, place de l'Obélisque
71100 Chalon S/Saône

Tel : 03.85.90.04.42 - fax : 03.85.90.04.43

ou

Maison de la Justice et du Droit
1550, avenue du Général de Gaulle
71000 Mâcon

Tel : 03.85.21.90.84 - fax : 03.85.21.90.85.



GROS ŒUVRE VRD MAÇONNERIE
RESTAURATION CARRELAGE
COUVERTURE ZINGUERIE GENIE CIVIL

Siège social :

8A, rue du Quart-Pidoux - **71530 CHAMFORGEUIL**
Tél. 03 85 41 62 26 - Fax 03 85 46 38 09
E-mail : sas.bossuet@wanadoo.fr

Agence :

31, rue de Fagot - **71150 RULLY**
Tél. 03 85 87 14 81



CAISSE D'ÉPARGNE
DE BOURGOGNE

CREDITS

une gamme complète de crédits à la consommation et de crédits immobiliers
pour des financements sur mesure.

ASSURANCES

Assurance Auto, Habitation, Garantie Accidents de la Vie et Protection Juridique, un seul interlocuteur
pour plus de sérénité.

ÉPARGNE

Épargne disponible, Épargne placement, Assurance Vie, investissement immobilier, nos conseillers vous aident à choisir
le placement qui vous ressemble.

Retrouvez-nous 7 jours/7 et 24 h/24 sur

www.caisse-epargne.fr

ou au

N° Indigo 0 825 800 825

0,15 € TTC/mn

PERMANENCES DES ÉLUS

- **Vendredi de 16 h 30 à 17 h 30**, M Guy MORIN, Adjoint responsable de la voirie et des réseaux.
- **Vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous**
M Bernard PARRIAULT, Adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement.
M André CANAC, Adjoint chargé des bâtiments communaux.
- **Samedi de 10 h à 12 h**, M^{me} Sylvie THEVENON, Adjointe chargée des dossiers d'aide sociale et de retraite.
- **M Daniel GALLAND**, Maire, sur rendez-vous.
- **M^{me} Annie MICONNET**, 1^{re} Adjointe, sur rendez-vous.

ASSISTANTE SOCIALE

M^{me} TAILLARDET, assistante sociale, assure une permanence en mairie, chaque mardi matin de 10 h à 12 h. On peut aussi lui téléphoner au 03.85.87.65.10, au Centre Médico-Social, 4 Rue des Halles à CHAGNY.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées **chaque année avant le 31 décembre**. Doivent s'y inscrire tous les nouveaux habitants et les jeunes non encore inscrits, qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 1^{er} mars 2007. Se munir du livret de famille.

Attention ! aucune inscription n'est faite d'office.

TÉLÉPRÉSENCE

Vous êtes seul, isolé, handicapé ou malade, votre sécurité passe par la télé présence.

Coût : 26.52 € /mois

45.73 € de frais de dossier (pris en charge par le CCAS).

Aide (en fonction des ressources) : Conseil Général, CCAS, caisses de retraite. Renseignements en Mairie.

GARDERIE

Elle fonctionne chaque jour d'école de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h 50. Inscription en Mairie.

HALTE GARDERIE

(enfants de 3 mois à 6 ans) en période scolaire.

Elle est ouverte les lundis et jeudis de 9 h 15 à 12 h 15, et le vendredi 9 h 15 à 16 h 15

(journée continue avec possibilité de repas) (03.85.98.12.98)

ESPACE MULTIMÉDIA

Les horaires et tarifs sont disponibles en Mairie (03.85.98.12.90), ou à l'espace multimédia (03.85.91.77.63).

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Permanences lundi de 15 h à 17 h, jeudi de 16 h 30 à 18 h 30.

Activités d'éveil : mardi de 9 h à 11 h 30 et jeudi de 13 h 30 à 16 h 15. (03.85.98.12.97)

CENTRE DE LOISIRS LE MERCREDI

Il fonctionne le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, avec possibilité de garderie avant ou après et repas le midi.

MAISON DES JEUNES

Les horaires sont disponibles sur le site www.gergy.fr ou à la maison des jeunes (03.85.91.68.96).

BIBLIOTHÈQUE

Les mardis de 10 h à 12 h, mercredis de 14 h 30 à 17 h, vendredis de 17 h 30 à 19 h et samedis de 15 h à 17 h.

TRANSPORTS URBAINS (CHRYSALIS)

Carnets en vente auprès de M BOURGAIN Michel, Bureau de Tabac.

OFFICES RELIGIEUX

Le dimanche à 11h.

GENDARMERIE	17
SAMU	15
POMPIERS	18 ou 112
SERVICE DES EAUX	
Lyonnaise des Eaux	0.810.373.373
EDF - GDF	03.85.91.50.16

CORRESPONDANT DE PRESSE

M Éric FARION est à la disposition des particuliers et des sociétés, pour leurs manifestations. (03.85.91.73.51).

AIDE MÉNAGÈRE - GARDE À DOMICILE

Présidente M^{me} Josette RAVENET à Bragny sur Saône (03.85.91.82.89.) Ne tardez pas pour constituer un dossier, car l'attente, pour obtenir l'accord des caisses de retraite, est parfois longue.

TRAVAILLEUSE FAMILIALE (A.D.M.R.)

Service d'aide à la famille (avec prise en charge par la CAF, en fonction du quotient familial) pour soulager les mères et pères de famille ayant des difficultés.

Responsable : M^{me} JACQUET Christian (03.85.91.84.73).

COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Heures d'ouverture de la permanence à Verdun sur le Doubs Mutualité de Saône et Loire 18 place de la Liberté.

Tel. 03.85.91.97.01. Les lundis de 9 h 30 à 12 h.

DÉCHETTERIES

Vous pouvez utiliser les déchetteries de la Communauté d'Agglomération :

Chalon-sur-Saône : Rue des Frères Lumière. Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19h. (fermée le jeudi).

Fragnes : Bois de Menuse. Le lundi après-midi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermée le lundi matin et mercredi.

Allerey-sur-Saône : À partir du 15 octobre : les lundis & mercredis de 14 h à 17 h et les samedis de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h. Pour les personnes n'ayant pas de possibilité d'emmener leur encombrant (sauf gravats et végétaux), la commune effectue le premier mercredi du mois un ramassage. Il convient préalablement de vous inscrire en Mairie 8 jours avant.

BANQUES

LA POSTE : bureau ouvert au public,

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30 et **le samedi** de 8 h 30 à 11 h 30.

Levée du courrier 15 h 30 et le samedi 11 h.

CRÉDIT AGRICOLE : Ouverture au public

les **mardis** de 9 h à 11 h 45 et les **jeudis** de 13 h 30 à 17 h.

Automate ouvert de 6 h à 22 h.

CAISSE D'ÉPARGNE : ouverture au public

les **mardis** de 8 h 30 à 11 h 50,

les **mercredis** de 8 h 30 à 11 h 50 et de 13 h 45 à 17 h 45,

les **jeudis** et **vendredis** de 14 h à 17 h 45

et les **samedis** de 8 h 30 à 11 h 50.

Retrait automatique 24h/24.

TRÉSORERIE DE VERDUN SUR LE DOUBS

Ouverture au public du **lundi au jeudi** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h et le **vendredi** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

L'ADIL

(Association Départementale pour l'Information au Logement) assure **chaque premier jeudi du mois de 10 h à 12 h à la Mairie** une permanence pour informer gratuitement sur tout ce qui concerne le logement : les financements possibles, la fiscalité, les contrats, les assurances, la location, la maîtrise de l'énergie, etc.





**NOTRE MÉTIER LES OUTILS DE MARQUAGE :
 MANUELS, SUR PRESSES, AUTOMATIQUES, ASSISTÉS PAR ORDINATEUR**

ÉTUDE, RÉALISATION, INDUSTRIALISATION,

INTÉGRATION SUR LIGNES DE FABRICATION

TRAÇABILITÉ POUR ISO 9000

MARQUER, NUMÉROTÉ, REPÉRER

BERNARD, VANDROS, GOM - 31 RUE CHARDONNET - B.P. 7 - 71590 GERGY - FRANCE
 Tél. : 03 85 97 26 26 - Fax : 03 85 91 71 58
 E-mail : commercial@bvgsa.com - Internet : www.bvgsa.com



**Amis
 Verts**

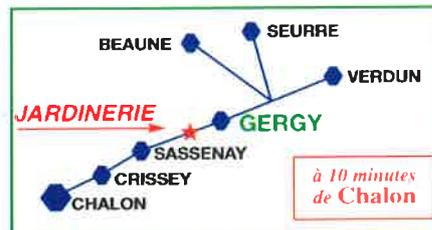
JARDINERIE COLLIN

**FLEURS - POTERIES
 COMPOSITIONS FLORALES
 PEPINIERES**



Ouvert 7j/7

du lundi au samedi
 de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
 dimanche de 9 h à 12 h



65 route de Chalon - 71590 GERGY - Tél. 03 85 91 72 98